

## MASTER - Droit de la propriété intellectuelle

### Droit de la propriété intellectuelle et activités culturelles

#### Pré-requis obligatoires

Seuls les étudiants ayant validé un M1 mention « Droit privé », « Droit des affaires », « Droit de la propriété intellectuelle » (ou équivalent) peuvent être admis dans ce parcours. Les candidats doivent avoir validé durant leur cursus les matières ci-dessous énumérées (ou équivalentes) :

- droit des obligations (actes et faits juridiques),
- droit des biens,
- droit de la propriété intellectuelle,
- contrats spéciaux,
- droit pénal,
- droit commercial,
- procédure civile
- procédure pénale.

Ils doivent également justifier d'une bonne connaissance de la langue anglaise.

Les étudiants étrangers ressortissants ou non de l'Union européenne doivent remplir des conditions équivalentes à celles énumérées ci-dessus. Il peut être dérogé aux matières requises pour les étudiants justifiant d'une pratique dans le domaine du Droit de la propriété intellectuelle. Une bonne connaissance du français est exigée des étudiants étrangers, qui peut être justifiée par tout moyen.

Langue du parcours	Français
ECTS	60 ECTS
Volume horaire	
TP : 0h	TD : 0h
CI : 0h	CM : 404h
Formation initiale	Oui
Formation continue	Non
Apprentissage	Non
Contrat de professionnalisation	Non
Stage : (durée en semaines)	8

#### Objectifs du parcours

Ce parcours a pour objet d'offrir aux étudiants un enseignement à la fois académique et pratique répondant aux besoins de tous les milieux professionnels de la propriété intellectuelle. Les enseignements porteront sur les mécanismes juridiques de réservation des créations de l'esprit, leur valorisation et leur défense en cas d'atteintes portées aux droits de propriété intellectuelle les protégeant. L'objectif est de fournir aux étudiants une culture juridique globale qui leur permettra de maîtriser la complexité du Droit positif de la propriété intellectuelle et ses évolutions futures. Les étudiants seront à même de répondre aux besoins des organisations, des institutions, des entreprises dont la mission est d'assurer le développement de spectacles audiovisuels et d'événements médiatiques.

L'objectif est de préparer les étudiants à appliquer leurs connaissances juridiques notamment en droit de la propriété intellectuelle aux particularités de l'organisation événementielle, de la gestion de l'information et à la production multimédia, afin de pouvoir répondre aux besoins des organisations, des institutions ou des entreprises dont la mission est d'assurer le développement de services, de spectacles audiovisuels et d'événements médiatiques.

Les étudiants pourront accéder aux métiers suivants :

- mandataires auprès de l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI), l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO), ainsi que les mandataires des offices étrangers ou internationaux
- juristes chargés de l'évaluation, de la mise en valeur et de la protection du patrimoine immatériel des entreprises,
- magistrats spécialisés en droit de la propriété intellectuelle,
- conseils en propriété industrielle spécialité "marques, dessins et modèles",
- avocats bénéficiant d'une qualification spécifique en droit de la propriété intellectuelle ou en droit commercial, des affaires et de la concurrence,
- fonctionnaires des offices nationaux, européens, ou internationaux.

#### Compétences à acquérir

A l'issue de leur formation, les étudiants sauront:

- maîtriser et appliquer la réglementation dans le domaine de la propriété intellectuelle, des nouvelles technologies et de l'Internet,
- conseiller et informer les différents acteurs intervenant dans le secteur de la propriété littéraire et artistique (droit d'auteur, droits des artistes-interprètes et des producteurs),
- valoriser les droits de propriété intellectuelle en négociant les contrats pour le compte des auteurs, des producteurs, des sociétés de gestion collective,
- assurer la défense des droits des auteurs, des artistes interprètes et de tous les producteurs.

#### Poursuite d'études

A l'issue de leur formation, les étudiants pourront faire le choix de poursuivre leurs études en France, dans le cadre d'un diplôme d'État portant sur une matière connexe à la propriété intellectuelle et pour laquelle ils souhaitent se spécialiser.

Ils pourront, également, poursuivre leurs études à l'étranger afin d'acquérir la maîtrise de langues étrangères et accroître leurs compétences, notamment, dans un centre partenaire du CEIPI.

Les étudiants ayant rédigé un mémoire de recherche lors de cette formation en Master sont à même de justifier d'une aptitude à la recherche et de pouvoir s'inscrire selon la procédure dérogatoire en vigueur à l'ED 101 de l'université de Strasbourg pour poursuivre des travaux de recherche débouchant sur un doctorat.

## **Codes ROME**

- K1903 - Défense et conseil juridique
- K1902 - Collaboration juridique
- K1904 - Magistrature

## **Modalités pédagogiques**

Cours traditionnels, cours sous forme des travaux dirigés (travail en amont et discussion en classe), exposés, séminaires, conférences, tables rondes.

## **Stage et projet tutoré**

Un stage d'une durée de deux mois permet aux étudiants en formation initiale, à l'issue de leur formation suivie dans le cadre de ce master, de découvrir les professions exigeant la maîtrise du droit de la propriété industrielle. Ce stage doit être effectué avant le 30 septembre de l'année suivant celle de l'entrée en formation.

## **Contact**

Yann Basire : [yann.basire@ceipi.edu](mailto:yann.basire@ceipi.edu)

## Master 2 - Droit de la Propriété intellectuelle et activités culturelles

### Semestre 3 - Master 2 - Droit de la propriété intellectuelle et activités culturelles

	ECTS	CM	CI	TD	TP	TE	Stage
<b>UE 1 - Droit international de la propriété intellectuelle</b>	<b>6 ECTS</b>	<b>40 h</b>					
L'accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce							
Les conventions internationales en droit des brevets							
Le traité de coopération en matière de brevets							
Le système de La Haye concernant l'enregistrement international des dessins et modèles industriels							
Le système de Madrid concernant l'enregistrement international des marques							
Les noms de domaine et autres signes distinctifs							
La convention de Berne et autres conventions internationales portant sur le droit d'auteur							
Les conventions internationales portant sur les droits voisins							
<b>UE 2 - Mécanismes juridiques de réservation des créations de l'esprit</b>	<b>21 ECTS</b>	<b>150 h</b>					
Introduction à la propriété intellectuelle							
Droits personnels							
Droits réels							
Droits de la personnalité							
Droits de la propriété intellectuelle							
Contrefaçon							
Concurrence déloyale							
Mécanismes alternatifs de règlements des litiges							
<b>UE 3 - Langues vivantes</b>	<b>3 ECTS</b>	<b>14 h</b>					
Anglais ou Allemand juridique							

### Semestre 4 - Master 2 - Droit de la propriété intellectuelle et activités culturelles

	ECTS	CM	CI	TD	TP	TE	Stage
<b>UE 4 - Mécanismes juridiques et financiers de valorisation des créations de l'esprit</b>	<b>12 ECTS</b>	<b>120 h</b>					
Techniques contractuelles							
Contrats d'exploitation des droits de propriété intellectuelle							
Contrats de distribution des œuvres							
Comptabilité							
Analyse financière							
Fiscalité							
Contrats liés à l'organisation du spectacle (parrainage et mécénat)							
Droit de la concurrence							
Contrats permettant d'assurer la diffusion du spectacle (production audiovisuelle)							
<b>UE 5 - Le droit des médias</b>	<b>12 ECTS</b>	<b>60 h</b>					
Droit de la communication et de l'information							
Droit de la publicité							
Régulation et réglementation des médias							
Communication et responsabilité civile et pénale							
<b>UE 6 - Stage et mémoire de recherche</b>	<b>6 ECTS</b>	<b>20 h</b>					
Stage							
Mémoire de recherche							